

PROJET GARE NOUVELLE DE NÎMES-MANDUEL-REDESSAN

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE, À LA CESSIBILITÉ ET À L'APPROBATION DES NOUVELLES DISPOSITIONS D'URBANISME

Pièce H1 :
Dossier d'enquête parcellaire sur la Commune de Manduel

FEVRIER 2017



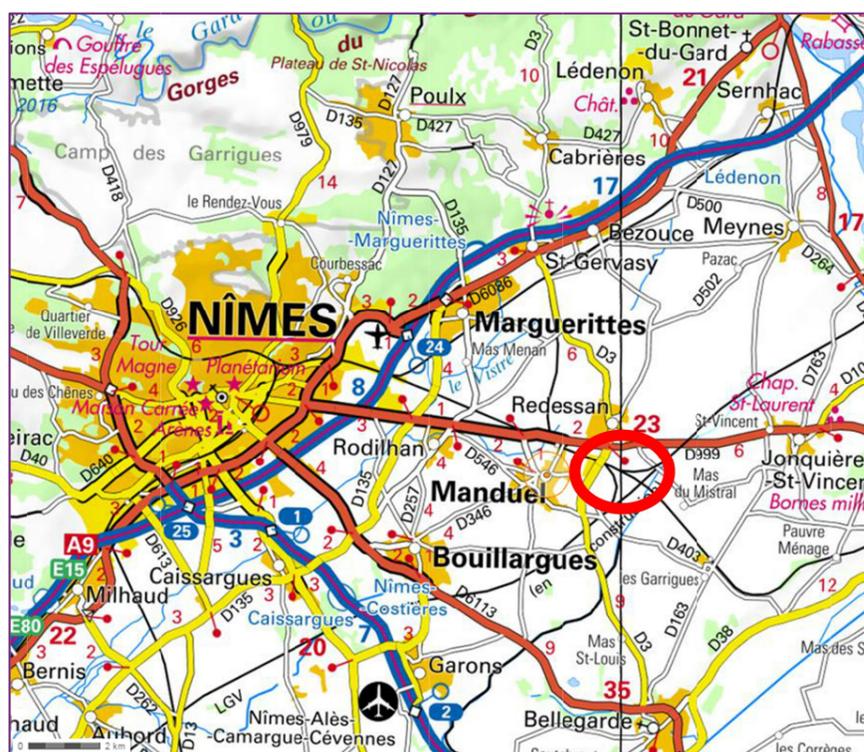
PROJET GARE NOUVELLE DE NÎMES-MANDUEL-REDESSAN

1. OBJET DE L'OPERATION

Le site de la gare nouvelle de Nîmes-Manduel-Redessan se situe à une quinzaine de kilomètres de Nîmes, à l'intersection de la voie ferrée existante « Tarascon-Sète », et de la future ligne nouvelle CNM. Il est essentiellement constitué de parcelles en patchwork et ponctué de mas reconnaissables aux bosquets qui les accompagnent.

Au nord du site passe la RD999, ainsi que le raccordement de la ligne à grande vitesse actuelle vers Nîmes centre.

La ligne nouvelle CNM passe sur un plateau qui, de par sa position plus élevée, domine le grand territoire. Il offre à la fois une vue sur les coteaux de Nîmes, au Nord, mais également une vue dégagée sur les costières.



Localisation générale du projet de gare nouvelle

La gare nouvelle comprend :

- La construction de la gare (bâtiment voyageurs), à l'intersection des voies ferroviaires du contournement de Nîmes-Montpellier et de la voie ferrée existante « Tarascon-Sète » ;
- L'aménagement des espaces extérieurs du bâtiment, indissociables de l'équipement, notamment le parvis d'accès à la gare ;
- Les aménagements nécessaires à l'intermodalité : espaces de stationnement courte durée et longue durée, dépose-minute, taxis, transports en commun, vélos, circulations piétonnes...qui s'organisent autour de la gare et de part et d'autre des voies ferrées ;
- La création de deux voies ferrées et de deux quais de 400 mètres sur le Contournement de Nîmes-Montpellier (CNM) pour permettre l'arrêt des TAGV ;

- La création de deux quais le long de la voie ferrée existante « Tarascon-Sète » pour permettre l'arrêt des trains régionaux ;
- La création d'une gare routière qui permet la desserte du site par les bus, cars et taxis ;
- Les mesures conservatoires pour préserver la possibilité de créer ultérieurement une troisième voie à quai sur la voie ferrée existante « Tarascon-Sète » (les pré-terrassements sont pris en compte dans l'évaluation de l'impact du projet et les mesures associées).

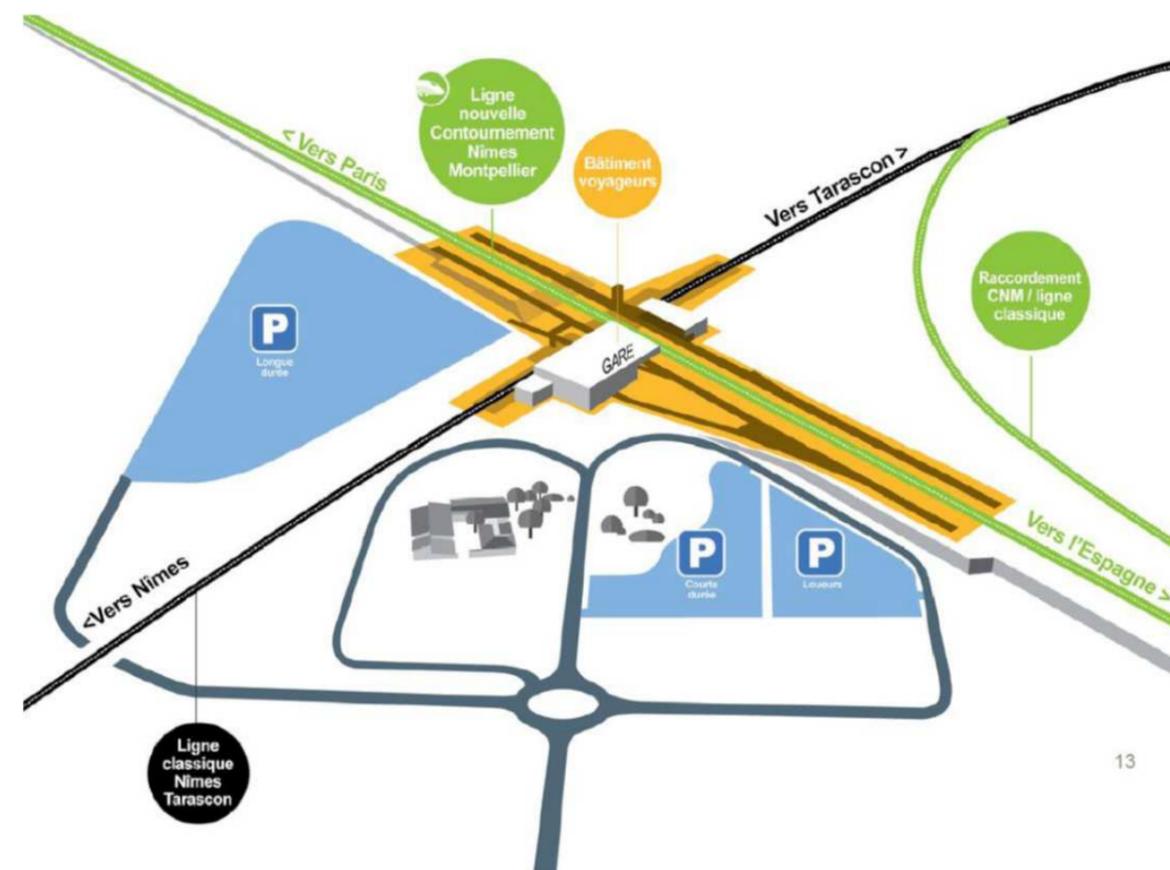


Schéma de principe des aménagements associés à la gare nouvelle (source : bilan de la concertation préalable (octobre 2015))

Cette gare conçue pour accueillir 1,1 millions de voyageurs à l'horizon 2020 et 1,6 millions de voyageurs en 2050, sera évolutive. Concevoir une gare évolutive, c'est proposer un projet qui sera à la fois adapté aux besoins des voyageurs lors de la mise en service et compatible avec l'évolution de sa fréquentation et du réseau ferroviaire à moyen et long terme.

C'est à partir des flux de voyageurs et leur évolution prévisible sur les prochaines décennies que les différents espaces du pôle d'échange multimodal ont été pré-dimensionnés : hall de la gare et accès aux quais, parvis, dépose minute et stationnements.

L'objectif est de permettre la circulation et l'attente confortable des voyageurs tout au long de l'année et plus spécifiquement lors des périodes de pointe.

Ainsi, la gare nouvelle de Nîmes-Manduel-Redessan est aménagée sur deux niveaux, de sorte à permettre un accès optimal aux quais pour les voyageurs.

Accès aux quais TER

L'accès au quai TER direction Nîmes traverse le hall principal.

L'accès au quai TER direction Tarascon s'organise via des liaisons verticales (escaliers fixes et mécaniques, ascenseurs). Il en sera de même pour le transit TAGV-TER de façon à organiser les flux vers les quais.

Accès aux quais des trains à grande vitesse

L'accès aux quais TAGV s'organise depuis le niveau hall par un ensemble de circulations verticales (escaliers mécaniques et ascenseurs).

Accès au parking longue-durée

L'accès vers la plateforme nord se fait depuis le hall, par la passerelle piétonne de franchissement des voies TER.

L'ensemble du dispositif de circulations verticales permet des correspondances entre les quais du CNM et ceux de la voie ferrée existante.

2. OBJET DE L'ENQUETE

L'enquête est conjointe à l'enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique. Elle est conduite conformément aux dispositions des articles R.131-3 et suivants du Code de l'Expropriation.

Parallèlement à l'enquête et à la déclaration d'utilité publique, le préfet engage une enquête parcellaire d'une durée minimale de quinze jours pour identifier précisément les propriétaires concernés par l'opération. La notification de cette enquête est déposée en mairie et envoyée aux propriétaires connus. C'est l'occasion pour ces derniers de vérifier l'exactitude des renseignements en possession de l'administration ou de demander certains aménagements (le maintien d'un accès à une maison, par exemple). Elle est également destinée à vérifier l'identité des propriétaires et des titulaires de droits réels et autres intéressés.

Cette enquête permet aux propriétaires et aux ayants droit de prendre connaissance des limites d'emprise et de connaître les surfaces des immeubles dont l'acquisition est nécessaire en vue de la réalisation de l'opération.

La majorité des propriétaires ont d'ores et déjà signé un accord de vente avec SNCF Réseau sur les bases des termes des estimations de France Domaine et des protocoles indemnitaires conclus avec la profession agricole en application sur ce projet.

Les intéressés sont invités à consigner leurs observations sur les registres prévus à cet effet et déposés en Mairie pendant toute la durée de l'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur donnera son avis dans un délai de trente jours à compter de la fin de l'enquête et dressera un procès-verbal.

3. IDENTITE DU MAITRE D'OUVRAGE

Le projet de création d'une nouvelle gare (infrastructures ferroviaires, bâtiment voyageurs, zones de stationnement) est sous maîtrise d'ouvrage de SNCF Réseau ;

SNCF Réseau

101, allée de Delos

BP 91242 – 34011 MONTPELLIER Cedex 1

4. COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier comprend :

La présente notice explicative

Un état parcellaire

Les emprises concernées y figurent. Il est constitué de :

Page 1 : une table de correspondance qui donne

- Colonne 1 - numéros d'ordre des parcelles qui sont les références attribuées par SNCF Réseau aux parcelles à acquérir,
- Colonne 2 - numéro du plan parcellaire correspondant,
- Colonne 3 et 4 - références cadastrales : section et numéro,
- Colonne 5 - numéro de terrier : numéros d'identification attribuée par SNCF Réseau aux comptes de propriété,
- Colonne 6 - page correspondante de l'état parcellaire,
- Colonne 7 - surface à acquérir par SNCF Réseau,
- Colonne 8 - nom du premier propriétaire réel ou présumé,
- Colonnes 9 et 10 - observations concernant les modifications éventuelles des parcelles et des propriétaires.

Page 2 et suivantes : un tableau de l'état parcellaire proprement dit, établi par propriétaire, où sont regroupées les informations de toutes les parcelles lui appartenant dans l'emprise du projet, avec

- Colonne 1 - numéros d'ordre des parcelles qui sont les références attribuées par SNCF Réseau aux parcelles à acquérir,
- Colonnes 2 et 3 - références cadastrales avec section et numéro,
- Colonne 4 - lieu-dit indiqué dans la matrice cadastrale,
- Colonne 5 - nature de culture indiquée dans la matrice cadastrale,
- Colonne 6 - surface de la parcelle indiquée dans la matrice cadastrale,
- Colonnes 7, 8 et 9 - surface à acquérir par SNCF Réseau, avec section cadastrale et numéro de division
- Colonnes 10, 11 et 12 - surface restant au propriétaire hors enquête parcellaire, avec section cadastrale et numéro de division
- Colonne 13 - affectation des différentes parties de la parcelle : emprise, 1/2 lit pour certains cours d'eau.

Un plan parcellaire

A l'échelle du 1/2000^{ème} de la zone concernée sur la commune de MANDUEL, sur lequel figurent l'état parcellaire avec les emprises concernées. Le plan parcellaire est constitué

- de l'emprise du projet de la Gare Nouvelle Nîmes Manduel Redessan, en rouge,
- des parcelles cadastrales concernées tramées en jaune pâle,
- des numéros d'ordre et de terrier identifiant les parcelles et les propriétaires en rouge.

PROJET GARE NOUVELLE DE NÎMES-MANDUEL-REDESSAN



ENQUETE PARCELLAIRE

Gare Nouvelle NIMES MANDUEL REDESSAN
Département du GARD
Commune de MANDUEL

Gare Nouvelle
NIMES MANDUEL REDESSAN
Département du GARD
Commune de MANDUEL

N° Commune: 30 155

N° de terrier : 1
(2 pages)

TABLE DES NUMEROS PARCELLAIRES ET CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN, LE CADASTRE ET LES PROPRIETAIRES

N° Plan Parcellaire	N° Plan	Parcelle		N° Terrier	Page	Surf. emprise(m²)	Noms et prénoms des propriétaires réels	Modif. Parcelle	Modif. Proprio
		Section	N°						
1	1	AH	362	3	5	15	Commune de Manduel		
2	1	AH	364	1	2	1 136	SNCF Réseau		
3	1	ZA	6	1	2	470	SNCF Réseau		
4	1	ZA	7	1	2	20 392	SNCF Réseau		
5	1	ZA	DP	3	5	498	Commune de Manduel		
6	1	ZA	8	1	2	275	SNCF Réseau		
7	1	ZA	DP	3	5	355	Commune de Manduel		
8	1	ZA	9	1	2	5 256	SNCF Réseau		
9	1	AH	200	1	2	1 738	SNCF Réseau		
10	1	AH	116	1	2	319	SNCF Réseau		
11	1	AH	201	1	2	96	SNCF Réseau		
12	1	AH	202	1	2	574	SNCF Réseau		
13	1	AH	207	1	2	195	SNCF Réseau		
14	1	ZA	DP	3	5	108	Commune de Manduel		
15	1	ZA	10	1	2	216	SNCF Réseau		
16	1	ZA	11	1	2	637	SNCF Réseau		
17	1	ZA	17	1	2	1 312	SNCF Réseau		
18	1	ZA	19	3	5	721	Commune de Manduel		
19	1	ZA	18	3	5	700	Commune de Manduel		
20	1	AH	120	1	2	5 567	SNCF Réseau		
21	1	AH	192	1	2	6 577	SNCF Réseau		
22	1	AH	329	1	2	45	SNCF Réseau		
23	1	AH	474	2	4	1 740	COMMUNAUTE AGGLO NIMES METROPOLE		
24	1	AH	475	1	2	12 487	SNCF Réseau		
25	1	AH	DP	3	5	1 340	Commune de Manduel		
26	1	AH	215	1	2	64	SNCF Réseau		
27	1	AH	214	1	2	51	SNCF Réseau		
28	1	AH	418	1	2	124	SNCF Réseau		
29	1	AH	462	1	2	2 213	SNCF Réseau		
30	1	AH	460	1	2	12 771	SNCF Réseau		
31	1	AH	DP	3	5	824	Commune de Manduel		
32	1	AH	424	1	2	18 178	SNCF Réseau		
33	1	AH	DP	3	5	113	Commune de Manduel		
34	1	AH	78	1	2	4 287	SNCF Réseau		
35	1	AH	79	1	2	2 536	SNCF Réseau		
36	1	AH	86	2	4	419	COMMUNAUTE AGGLO NIMES METROPOLE		
37	1	AH	80	2	4	3 940	COMMUNAUTE AGGLO NIMES METROPOLE		
38	1	AH	104	5	7	288	HIRST Dennis - Arthur		
39	1	AH	458	1	3	1 257	SNCF Réseau		
40	1	AH	402	1	3	299	SNCF Réseau		
41	1	AH	425	1	3	1 344	SNCF Réseau		
42	1	AH	428	1	3	1 968	SNCF Réseau		
43	1	AH	412	1	3	294	SNCF Réseau		
44	1	AH	396	1	3	58	SNCF Réseau		
45	1	AH	461	6	8	2 092	Indivision LARDET-VEVE		
46	1	AH	416	1	3	3 698	SNCF Réseau		
47	1	AH	218	1	3	12 655	SNCF Réseau		
48	1	AH	463	6	8	73	Indivision LARDET-VEVE		
49	1	AH	419	1	3	169	SNCF Réseau		
50	1	AH	420	1	3	15 249	SNCF Réseau		
51	1	AH	422	1	3	8 575	SNCF Réseau		
52	1	AH	221	1	3	978	SNCF Réseau		
53	1	AH	435	4	6	462	BRL		
54	1	AH	431	4	6	168	BRL		
Surface Totale :						157 916			

Propriétaire réel ou présumé tel.

Nom : SNCF Réseau
Numéro SIREN : 412280737

Adresse : CS 80001
15 RUE JEAN-PHILIPPE RAMEAU
93200 SAINT DENIS CEDEX

Biens propres

N° Plan Parcel laire	Désignation cadastrale				Emprises à acquérir			Hors emprise			Affectation des surfaces	
	Section	N°	Lieu-dit	Nature	Surface (m²)	Section	N°	Surface (m²)	Section	N°		Surface (m²)
2	AH	364	mas de perset	Ch. de fer	36 319	AH		1 136	AH		35 183	
3	ZA	6	mas de perset	Ch. de fer	840	ZA		470	ZA		370	
4	ZA	7	mas de perset	Lande	20 392	ZA		20 392	ZA		0	
6	ZA	8	mas de perset	Lande	275	ZA		275	ZA		0	
8	ZA	9	connelle nord	Verger	5 256	ZA		5 256	ZA		0	
9	AH	200	connelle nord	Ch. de fer	1 738	AH		1 738	AH		0	
10	AH	116	connelle nord	Sol	319	AH		319	AH		0	
11	AH	201	connelle nord	Lande	96	AH		96	AH		0	
12	AH	202	connelle nord	Sol	574	AH		574	AH		0	
13	AH	207	connelle nord	Terre	195	AH		195	AH		0	
15	ZA	10	connelle nord	Sol	216	ZA		216	ZA		0	
16	ZA	11	connelle nord	Terre	637	ZA		637	ZA		0	
17	ZA	17	connelle nord	Ch. de fer	1 754	ZA		1 312	ZA		442	
20	AH	120	connelle nord	Ch. de fer-Terre	14 409	AH	a b	5 529 38	AH		8 842	
21	AH	192	mas de perset	Ch. de fer-Lande	31 850	AH		6 577	AH		25 273	
22	AH	329	mas de perset	Lande	8 530	AH		45	AH		8 485	
24	AH	475	mas de perset	Vigne	15 038	AH		12 487	AH		2 551	
26	AH	215	connelle nord	Lande	64	AH		64	AH		0	
27	AH	214	connelle nord	Lande	51	AH		51	AH		0	
28	AH	418	connelle nord	Terre	124	AH		124	AH		0	
29	AH	462	connelle nord	Terre	2 213	AH		2 213	AH		0	
30	AH	460	connelle nord	Terre	12 771	AH		12 771	AH		0	
32	AH	424	connelle nord	Terre	18 348	AH		18 178	AH		170	
34	AH	78	connelle nord	Terre	4 287	AH		4 287	AH		0	
35	AH	79	connelle nord	Terre	3 780	AH		2 536	AH		1 244	
Total :					180 076			97 516			82 560	

PROJET GARE NOUVELLE DE NÎMES-MANDUEL-REDESSAN



Gare Nouvelle
NIMES MANDUEL REDESSAN
Département du GARD
Commune de MANDUEL

N° Commune: 30 155

N° de terrier : 1
(Suite)

Propriétaire réel ou présumé tel	
Nom :	SNCF Réseau
Numéro SIREN :	412280737
Adresse :	CS 80001 15 RUE JEAN-PHILIPPE RAMEAU 93200 SAINT DENIS CEDEX

Biens propres

N° Plan Parcel laire	Désignation cadastrale					Emprises à acquérir			Hors emprise			Affectation des surfaces
	Section	N°	Lieu-dit	Nature	Surface (m²)	Section	N°	Surface (m²)	Section	N°	Surface (m²)	
39	AH	458	Connelle nord	Terre	1 266	AH		1 257	AH		9	
40	AH	402	Connelle nord	Ch. de fer	1 278	AH		299	AH		979	
41	AH	425	Connelle nord	Terre	2 066	AH		1 344	AH		722	
42	AH	428	Connelle nord	Terre	8 053	AH		1 968	AH		6 085	
43	AH	412	Connelle nord	Ch. de fer	366	AH		294	AH		72	
44	AH	396	Connelle nord	Lande	58	AH		58	AH		0	
46	AH	416	Connelle nord	Terre	3 698	AH		3 698	AH		0	
47	AH	218	Connelle nord	Terre	12 655	AH		12 655	AH		0	
49	AH	419	Connelle nord	Terre	169	AH		169	AH		0	
50	AH	420	Connelle nord	Terre	22 352	AH		15 249	AH		7 103	
51	AH	422	Connelle nord	Terre	11 819	AH		8 575	AH		3 244	
52	AH	221	Connelle nord	Terre	1 172	AH		978	AH		194	
Total :					64 952		46 544		18 408			

Gare Nouvelle
NIMES MANDUEL REDESSAN
Département du GARD
Commune de MANDUEL

N° Commune: 30 155

N° de terrier : 2

Propriétaire réel ou présumé tel	
Nom :	COMMUNAUTE AGGLO NIMES METROPOLE
Numéro SIREN :	243000643
Adresse :	3 RUE DU COLISEE 30000 NIMES

Biens propres

N° Plan Parcel laire	Désignation cadastrale					Emprises à acquérir			Hors emprise			Affectation des surfaces
	Section	N°	Lieu-dit	Nature	Surface (m²)	Section	N°	Surface (m²)	Section	N°	Surface (m²)	
23	AH	474	Mas de perset	Vigne	17 847	AH		1 740	AH		16 107	
36	AH	86	Connelle nord	Terre	7 369	AH		419	AH		6 950	
37	AH	80	Connelle nord	Terre	3 940	AH		3 940	AH		0	

Total :					29 156		6 099		23 057			
---------	--	--	--	--	--------	--	-------	--	--------	--	--	--

PROJET GARE NOUVELLE DE NÎMES-MANDUEL-REDESSAN



Gare Nouvelle
NIMES MANDUEL REDESSAN
Département du GARD
Commune de MANDUEL

N° Commune: 30 155

N° de terrier : 3

Propriétaire réel ou présumé tel

Nom : **COMMUNE DE MANDUEL**

Numéro SIREN : 213001555

Adresse : HOTEL DE VILLE
30129 MANDUEL

Biens propres

N° Plan Parcel laire	Désignation cadastrale					Emprises à acquérir			Hors emprise			Affectation des surfaces
	Section	N°	Lieu-dit	Nature	Surface (m²)	Section	N°	Surface (m²)	Section	N°	Surface (m²)	
1	AH	362	Mas de perset	Ch. De fer	383	AH		15	AH		368	
5	ZA	DP	Mas de perset	Voie Comm. n°15		ZA		498				
7	ZA	DP	Mas de perset	Chemin de Jonquières		ZA		355				
14	ZA	DP	Connelle nord	Ch.Rural n°16		ZA		108				
18	ZA	19	Connelle nord	Ch. De fer	934	ZA		721	ZA		213	
19	ZA	18	Connelle nord	Lande	1 618	ZA		700	ZA		918	
25	AH	DP	Connelle nord	Chemin de Jonquières		AH		1 340				
31	AH	DP	Connelle nord	Ch. Rural n°6		AH		824				
33	AH	DP	Connelle nord	Ch. Rural		AH		113				
Total :					2 935		4 674		1 499			

Gare Nouvelle
NIMES MANDUEL REDESSAN
Département du GARD
Commune de MANDUEL

N° Commune: 30 155

N° de terrier : 4

Propriétaire réel ou présumé tel

Nom : **BRL**

Numéro SIREN : 550200661

Adresse : 1105 AVENUE PIERRE MENDES FANCE
30001 NIMES CEDEX 5

Biens propres

N° Plan Parcel laire	Désignation cadastrale					Emprises à acquérir			Hors emprise			Affectation des surfaces
	Section	N°	Lieu-dit	Nature	Surface (m²)	Section	N°	Surface (m²)	Section	N°	Surface (m²)	
53	AH	435	Connelle nord	Ch.de fer	1 015	AH		462	AH		553	
54	AH	431	Connelle nord	Ch.de fer	4 731	AH		168	AH		4 563	
Total :					5 746		630		5 116			

PROJET GARE NOUVELLE DE NÎMES-MANDUEL-REDESSAN



Gare Nouvelle
NIMES MANDUEL REDESSAN
Département du GARD
Commune de MANDUEL

N° Commune: 30 155

N° de terrier : 5

Propriétaire réel ou présumé tel

Nom :	HIRST	Conjoint :	Nom : LARDET-VEVE
Prénoms :	DENNIS ARTHUR	Prénoms :	FRANCOISE LUCIE ANDREE
Date de naissance :	19/01/1948	Date de naissance :	24/11/1954
Lieu de naissance :	099 ROYAUME-UNI	Lieu de naissance :	030 NIMES
Adresse :	MAS LARRIER 5543 CONNELLE NORD 30129 MANDUEL		

Bien propre

N° Plan Parcel laire	Désignation cadastrale					Emprises à acquérir			Hors emprise			Affectation des surfaces
	Section	N°	Lieu-dit	Nature	Surface (m²)	Section	N°	Surface (m²)	Section	N°	Surface (m²)	
38	AH	104	Connelle nord	Terre	2 500	AH		288	AH		2 212	

Total :	2 500		288		2 212
---------	-------	--	-----	--	-------

Gare Nouvelle
NIMES MANDUEL REDESSAN
Département du GARD
Commune de MANDUEL

N° Commune: 30 155

N° de terrier : 6

Propriétaire réel ou présumé tel

Nom :	LARDET-VEVE	Conjoint :	Nom :
Prénoms :	ANNIE ANGELE AIMEE	Prénoms :	
Date de naissance :	25/09/1952	Date de naissance :	
Lieu de naissance :	030 NIMES	Lieu de naissance :	
Adresse :	CHE DE JONQUIERES 30129 MANDUEL		

Biens indivis

N° Plan Parcel laire	Désignation cadastrale					Emprises à acquérir			Hors emprise			Affectation des surfaces
	Section	N°	Lieu-dit	Nature	Surface (m²)	Section	N°	Surface (m²)	Section	N°	Surface (m²)	
45	AH	461	Connelle nord	Ch. de fer	2 092	AH		2 092	AH		0	
48	AH	463	Connelle nord	Ch. de fer	73	AH		73	AH		0	

Total :	2 165		2 165		0
---------	-------	--	-------	--	---

PROJET GARE NOUVELLE DE NÎMES-MANDUEL-REDESSAN



Gare Nouvelle
NIMES MANDUEL REDESSAN
Département du GARD
Commune de MANDUEL

N° Commune: 30 155

N° de terrier : 6

PROPRIETAIRE REEL OU PRESUME TEL	
Nom :	LARDET-VEVE
Prénoms :	FRANCOISE LUCIE ANDREE
Date de naissance :	24/11/1954
Lieu de naissance :	030 NIMES
Domicile :	MAS LARRIER 5543 CONNELLE NORD 30129 MANDUEL

CONJOINT	
Nom :	HIRST
Prénoms :	DENNIS ARTHUR
Date de naissance :	19/01/1948
Lieu de naissance :	099 ROYAUME-UNI

PROPRIETAIRE REEL OU PRESUME TEL	
Nom :	LARDET-VEVE
N° Plan Parcelaire :	JEAN RENE HENRI MAX
Date de naissance :	14/01/1960
Lieu de naissance :	030 NIMES
Domicile :	225 CHE DE LA BOUCARUDE 30210 CABRIERES

CONJOINT	
Nom :	GRIOTTO
Prénoms :	FRANCOISE
Date de naissance :	
Lieu de naissance :	

PROPRIETAIRE REEL OU PRESUME TEL	
Nom :	LARDET-VEVE
Prénoms :	PIERRE MICHEL MARIE
Date de naissance :	30/07/1956
Lieu de naissance :	030 NIMES
Domicile :	MAS LARRIER 5543 CONNELLE NORD 30129 MANDUEL

CONJOINT	
Nom :	
Prénoms :	
Date de naissance :	
Lieu de naissance :	

USUFRUITIERE	
Nom :	BOLINO
Prénoms :	JULIETTE YVONNE EMILIE
Date de naissance :	22/05/1926
Lieu de naissance :	030 BESSEGES
Domicile :	MAS LARRIER 5543 CONNELLE NORD 30129 MANDUEL

CONJOINT	
Nom :	LARDET-VEVE
Prénoms :	
Date de naissance :	
Lieu de naissance :	



Département du Gard
Commune de MANDUEL

Gare Nouvelle
NIMES MANDUEL REDESSAN
ENQUETE PARCELLAIRE

PLAN PARCELLAIRE

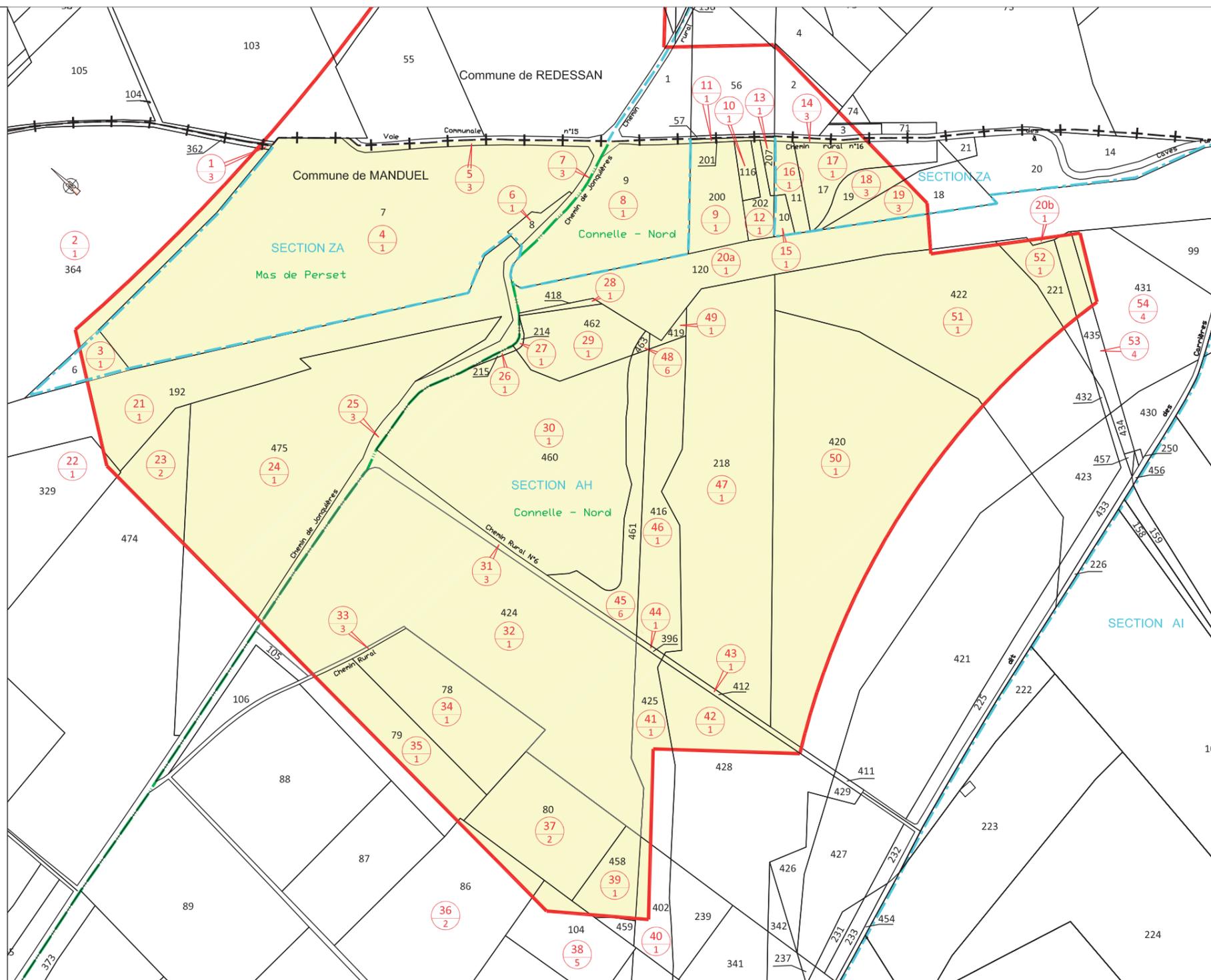
Plan 1/1
Echelle : 1/2000

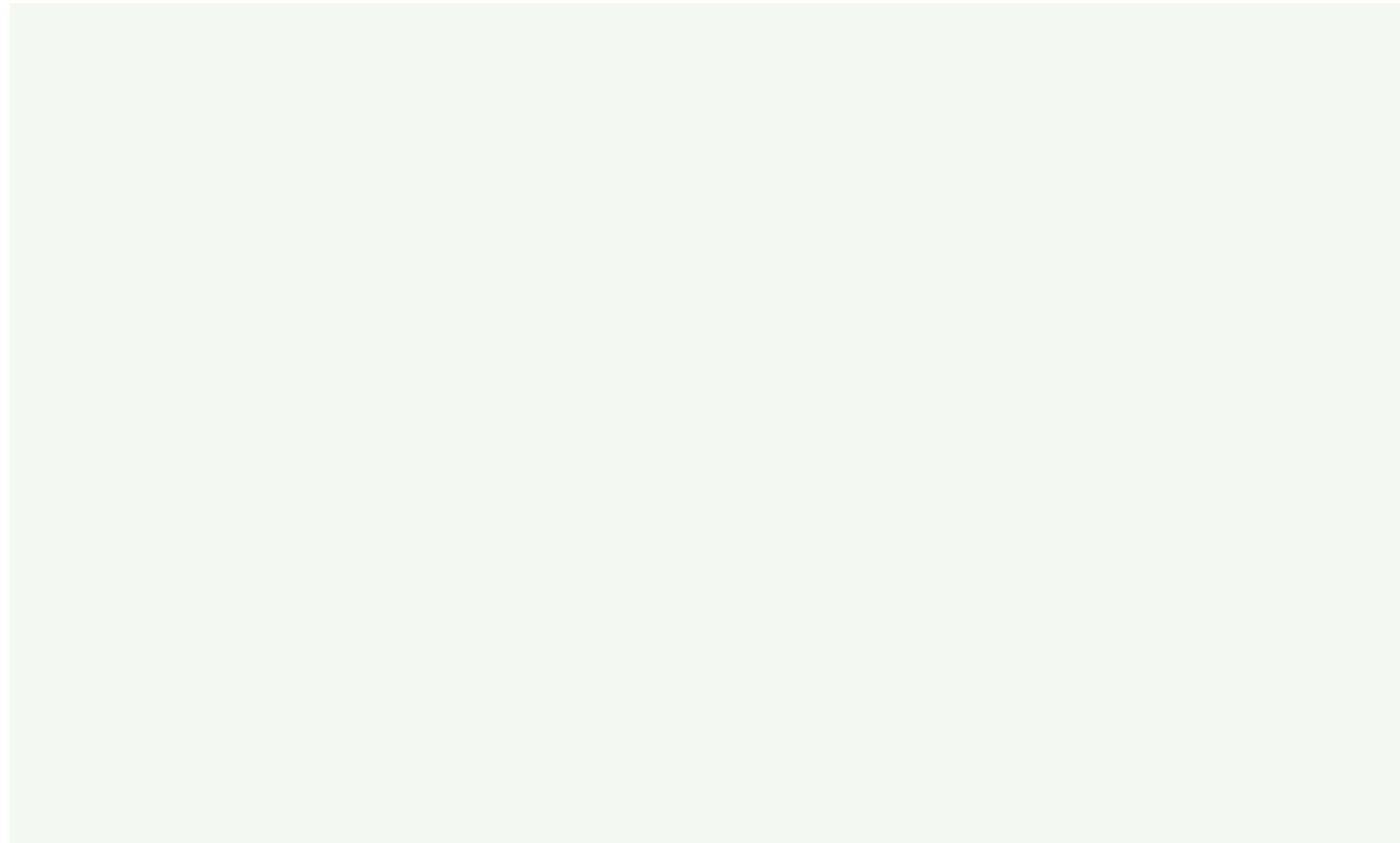
LEGENDE

- Emprise gare nouvelle
- Limite de commune
- Limite de section
- Limite de parcelle
- Limite de parcelle
- N° plan parcellaire
N° terrier
- Numéro de parcelle

S.A.S. PAGES T.i.P.
GÉOMÈTRES - EXPERTS - TOPOGRAPHES - URBANISTES
27 Rue de l'Hirondelle - 34090 MONTPELLIER
Tel: 04 67 02 08 40 - Fax: 04 67 72 93 33
Email: geometres@pages-tp.fr
site Internet: www.pages-tp.fr

Date: 24 mai 2016
Dossier : 16 111





SNCF RESEAU
AGENCE PROJET LANGUEDOC-ROUSSILLON
Immeuble Tour Europa – 101, allée de Délos – BP 91 242 – 34011 MONTPELLIER Cedex 1
Tél : +33 (0) 4 48 18 83 34
www.gare2-nimesmanduel.com

